

15 juin 2018

L'aire de carénage de Saint-Briac soumise au vent des critiques



L'aire de carénage de Saint-Briac serait implantée entre la jetée et l'émissaire de rejet des eaux pluviales, pratiquement à l'emplacement des premières annexes. | photo Ouest-France

Le Petit Port de Saint-Briac-sur-Mer devrait prochainement avoir une aire de carénage. Il a fallu faire face à une petite tempête d'avis contraires, lors de la séance du conseil municipal, mercredi 13 juin 2018.

Le Petit Port a été retenu officiellement comme site régional de carénage sur la côte littorale. Il existe une autre aire de carénage sur le littoral nord, à Plouer-sur-Rance (Côtes-d'Armor). L'aire de carénage est un projet dont on parle depuis deux ans et qui a été soumis à l'approbation des conseillers municipaux, mercredi soir. Le maire de Saint-Briac-sur-Mer, Vincent Denby Wilkes, l'a présenté dans le détail, plans et croquis à l'appui. « **Le port de Saint-Briac gère environ 730 bateaux, dont les deux tiers environ sont à moteur et de longueur inférieure à 9 m.** » Rappelant aussi que le carénage est interdit sur l'ensemble du périmètre du port, de même qu'au domicile de particuliers.

Des poteaux de 14 mètres de haut

Cette aire, implantée à l'abri de la jetée et du mur du Balcon d'Émeraude, comporterait une plateforme, de 11 m par 13 m, retenue par neuf poteaux dépassant d'un mètre environ les plus hautes eaux. La partie technique et la cuve de rétention se situant, en amont de la descente au Petit Port.

Investissement de 270 000 €

Le coût de l'opération est estimé à 270 000 € hors taxes, dont 40 % à la charge de l'Agence de l'eau, 40 % seront pris en compte par la communauté de communes. Le port de Saint-Briac finançant les 20 % restants.

Au nom de la minorité, Bernard Laloux s'est montré pessimiste. Ses arguments abordent le risque de difficulté d'exploitation lié aux éventualités de tempêtes. « **Par mauvais temps, ce sera inabordable.** » Parlant également des nouvelles peintures

antifouling. « **Les bateaux caréneront tous les deux ans, voire plus, avec les nouveaux produits.** » S'élevant aussi contre la hauteur des poteaux culminant à 14,40 m. « **Il faut réfléchir. Donnons-nous le temps de trouver des solutions alternatives.** » « **Voici plus de deux ans que nous en parlons et que nous réfléchissons** », insiste le maire, en s'adressant à Bernard Laloux. « **Je suppose que tu as dit tout cela au conseil portuaire ?** »

Les professionnels dans l'attente

La réponse en a surpris plus d'un. « **Eh bien non.** » Et le maire de rappeler que le conseil portuaire avait validé le projet, le 25 mai 2018, après l'avoir demandé pendant plusieurs années. « **Les professionnels attendent également la réalisation de cette aire.** » Après des discussions autant passionnées que passionnantes, le projet a été adopté, avec onze voix pour. Bernard Laloux, Annie Julien, Caroline Gandais et Pascal Nanot ont voté contre. Monique d'Erceville et Agnès Le Hégarat, élues de la majorité, se sont abstenues.